



# *Projet de Villeneuve à Cognin*

*Présentation du 04 décembre 2009 – ORHL - Lyon*



**1- Le projet d'écoquartier dans la démarche de planification : SCoT, PLH**

**Intervenant : Mirey Mahiout – Responsable Habitat à Chambéry métropole**

**2- Présentation du projet d'écoquartier de Villeneuve**

**Intervenant : Marcel Ruchon – Pressés de la Cité (pour la commune de Cognin)**



Métropole Savoie

→ **SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (SCOT)**

Chambéry Métropole

→ **PROJET D'AGGLOMÉRATION ET AGENDA 21,**  
→ **PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT,**  
→ **PLAN DE DÉPLACEMENTS URBAINS,**  
→ **PLAN CLIMAT TERRITORIAL**

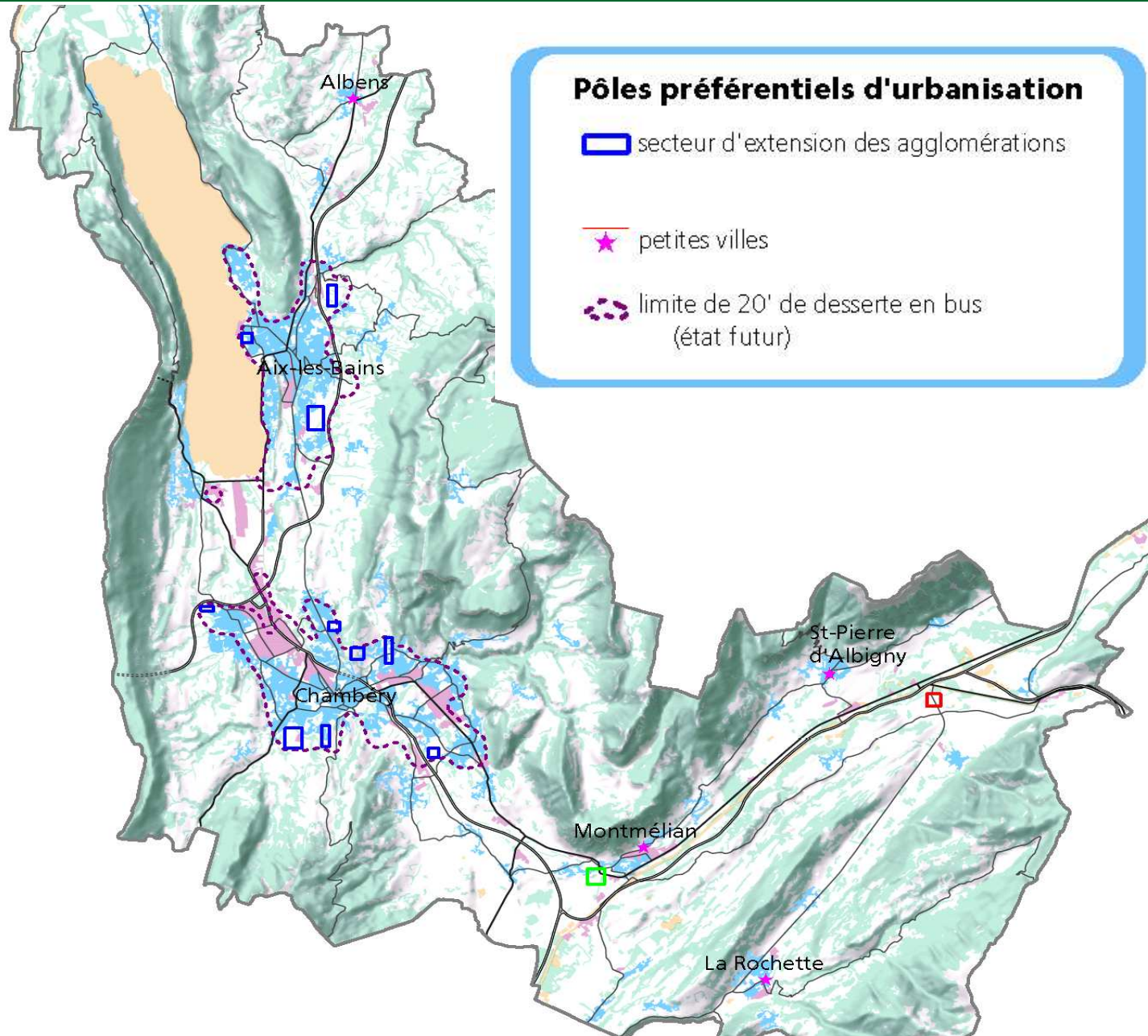
Commune de Cognin

→ **PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)**

Commune de Cognin

→ **LE PROJET**





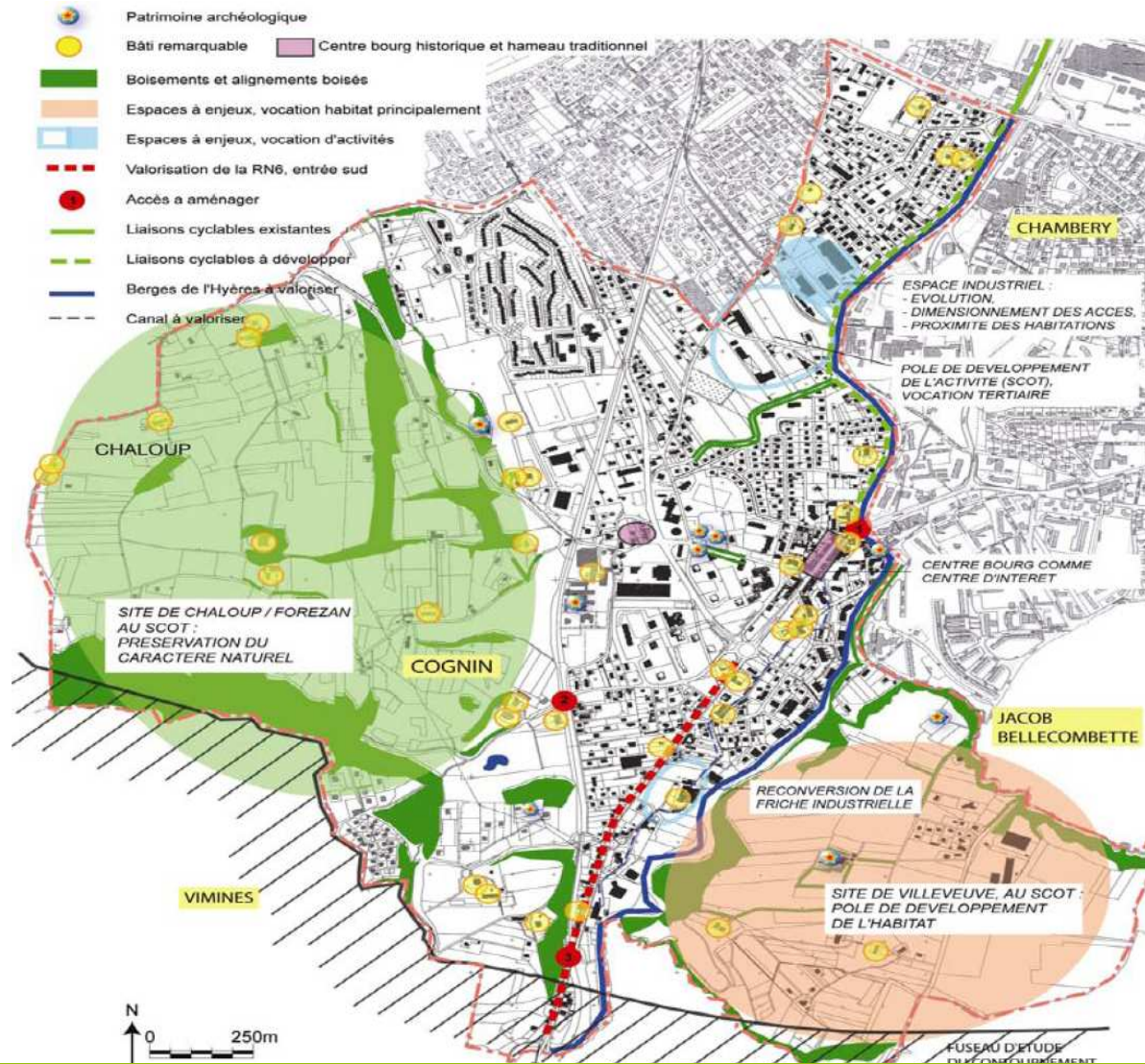
Chambéry Métropole

- PROJET D'AGGLOMÉRATION ET AGENDA 21,
- PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT,
- PLAN DE DÉPLACEMENTS URBAINS,
- PLAN CLIMAT TERRITORIAL

**Objectif du PLH > Construire 1250 logements par an, dont 315 logements locatifs sociaux, en respectant les objectifs du PLH en matière de**

- ***mixité sociale*** : de 25% à 35% de logements sociaux dans les programmes neufs de chaque commune, des objectifs en accession sociale à la propriété
- ***économie de la ressource foncière et de maîtrise de l'urbanisation*** : favoriser les projets proches des transports en commun, favoriser les projets d'habitat intermédiaire ou collectif
- ***qualité environnementale*** : intégrer une dimension environnementale dans les études pré-opérationnelles et favoriser des projets de très haute performance énergétique ou

# Commune de Cognin → PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)



Commune de Cognin  
→ LE PROJET



- Aménagement d'un écoquartier de 1200 logements sur 50 ha, avec des ambitions qualitatives fortes :
  - une approche environnementale de l'aménagement et de la construction, une valorisation du site
  - une mixité des types d'habitat pour répondre aux besoins en logements
  - une réflexion sur les déplacements pour offrir des alternatives à la voiture individuelle
  - une démarche participative impliquant les habitants et partenaires

- ▶ **SEPTEMBRE 2006** : Lancement du marché d'études de définition. Validation des principes de composition. Le choix de la procédure du marché de définition découle de cette volonté de faire une large place à l'échange dans la production des études.
- ▶ **JANVIER À NOVEMBRE 2007** : Études de composition en lien régulier avec les ateliers et le comité de pilotage.
- ▶ **OCTOBRE 2007** : Présentation publique en préalable à la présentation au jury.
- ▶ **NOVEMBRE 2007** : Suite de la concertation pour le choix du lauréat.
- ▶ **4 DÉCEMBRE 2007** : Désignation unanime du lauréat, l'équipe Les Pressés de la Cité.
- ▶ **JUIN 2008 À NOVEMBRE 2009** : Élaboration de l'avant projet et poursuite de la concertation
- ▶ **2010** : Création de la ZAC
- ▶ **2010** : Choix d'un aménageur, révision du PLU, procédure de DUP



# *Les grandes étapes du projet*

# Le Pilotage du Projet



- ▶ **MAÎTRISE D'OUVRAGE**
  - Ville de Cognin avec l'appui de Chambéry Métropole
- ▶ **ÉQUIPE PROJET**
  - Pressés de la cité (architectes urbanistes)
  - Gies architkten bda (architecte)
  - Klaus Scheuber (paysagiste)
  - ITF (co-conception et dimensions environnementales)
  - MTM (infrastructures)
  - Inddigo Département Altermodal (déplacements)
- ▶ **HABITANTS, ASSOCIATIONS, PARTENAIRES**
  - Comité de pilotage
  - Réunions publiques
  - Ateliers publics de coproduction du projet
  - Travail avec le CAUE de la Savoie pour un travail d'appropriation plus large à l'échelle de l'agglomération

- Quelques points clé

- Un projet urbain qui s'inscrit dans une approche raisonnée d'aménagement du territoire et s'appuie sur une politique foncière
- Un processus de gouvernance et de pilotage pour permettre une bonne articulation des différents acteurs du projet, dans un contexte de partage des compétences
- Une prise en compte de l'habitant dès la phase de conception du projet, par des outils adaptés
- Une double attention à la qualité du